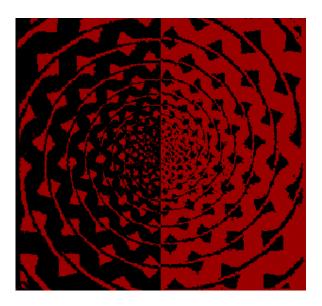


# Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit



Titre : Le statut épistémologique d'une modélisation de la discrimination. Réflexion à partir du paradigme du groupe minimal en psychosociologie.

Auteur (s): Raphaël Gély

N°: 83

Année : 2000

© CPDR, Louvain-la-Neuve, 2000

This paper may be cited as: Gély Raphaël, « Le statut épistémologique d'une modélisation de la discrimination. Réflexion à partir du paradigme du groupe minimal en psychosociologie », in Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit, n°83, 2000.

# Le statut épistémologique d'une modélisation de la discrimination

Réflexion à partir du paradigme du groupe minimal en psychosociologie

par Raphaël Gély (FNRS-UCL, CPDR)

#### §1. Introduction

Cet article est consacré à une réflexion philosophique sur le sens et les usages juridico-politiques possibles de la recherche psychosociologique sur la discrimination. Il s'inscrit dans le cadre de recherches consacrées à approfondir l'hypothèse d'une procéduralisation contextuelle du droit<sup>1</sup>. Dans cette perspective et comme l'écrit Jacques Lenoble, "La transformation des contextes d'application que nécessiterait la transformation idéalement projetée par la norme jugée pertinente devient une question spécifique. [...] Cette gestion de l'effectuation de la norme, de l'application (comme distinguée de sa pertinence ou de sa justification) est donc suspendue à la question de la cohérence du monde à construire et révèle son autonomie possible"2. D'un point de vue philosophique, cette hypothèse d'une procéduralisation du droit peut s'exprimer par la prise en compte du fait que "la réussite de l'élaboration de normes communes dépend de la capacité de celles-ci à susciter des modes de coopération dans leur contexte d'insertion susceptibles de constituer une forme de vie"<sup>3</sup>. Si la question de la discrimination est envisagée à partir de cette hypothèse d'une procéduralisation contextuelle du droit, une des tâches de la réflexion philosophique consiste à interroger l'appel de plus en plus insistant que le droit adresse à une discipline comme la psychosociologie dans l'élaboration des règles permettant de lutter contre la discrimination. Cette

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour une caractérisation de cette hypothèse, cf. J. LENOBLE, "La théorie de la loi et l'hypothèse de la procéduralisation contextuelle", in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, n°70, 1999 ; *id.*, "Norme et action. Corporate governance et procéduralisation contextuelle", in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, n°71, 1999.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> J. LENOBLE, "La théorie de la loi et l'hypothèse de la procéduralisation contextuelle", *op. cit.*, p. 20.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> M. MAESSCHALCK, "Réflexivité transcendantale et réflexivité opératoire. Développement d'un programme de recherche", in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, n°84, 1999, p. 1.

question de la discrimination mobilise le savoir produit par les chercheurs à un double niveau.

Le premier niveau est celui du repérage des situations de discrimination. La terminologie utilisée par les juristes s'alimente en effet aux recherches sur la discrimination menées par les psychosociologues. On parlera ainsi de discrimination institutionnelle, structurelle, personnelle, ou encore de discrimination directe et indirecte. Dans cette perspective, le psychosociologue se met au service du législateur et du juge pour les éclairer sur les différents types de discrimination requérant tel ou tel type de règle. Le psychosociologue est censé enrichir les critères permettant d'appréhender le type de situation proposé au jugement juridique. C'est dans le même sens que le psychosociologue peut également être mobilisé en tant qu'expert par un ensemble de personnes luttant pour que leur situation soit reconnue comme situation de discrimination.

Le second niveau est celui d'une réflexion sur l'efficience possible des normes visant à lutter contre la discrimination, ces normes visant donc cette fois-ci, non plus seulement à sanctionner un comportement discriminatoire catégorisé comme illicite, mais à lutter contre la discrimination en tant que telle, à favoriser autrement dit des interactions non discriminatoires entre individus et entre groupes. C'est ainsi que l'on sera amené à parler de discrimination positive. Le psychosociologue sera par exemple convoqué en tant qu'expert pour donner son avis sur l'efficience possible d'une loi imposant un taux de représentativité obligatoire des femmes au parlement ou encore pour juger de l'intérêt d'accorder tel droit de vote aux ressortissants non nationaux, *etc*. On ne se situe plus cette fois au niveau d'une réflexion sur la pertinence ou la justification rationnelle de telle ou telle loi, mais au niveau d'une réflexion sur l'efficience de son application dans un contexte à traverser<sup>4</sup>.

La façon traditionnelle d'envisager ce rapport au domaine d'effectuation de la norme est celle d'une activité d'anticipation de classes de situations subsumables sous des règles générales d'application<sup>5</sup>. Dans cette perspective, le psychosociologue a comme fonction de répertorier différents processus de discrimination tout en accompagnant ce diagnostic d'une proposition de traitement chaque fois adapté, cette position revenant en fait à supposer la

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cf. M. MAESSCHALCK, "Acceptabilité rationnelle et acceptation pratique. De l'éthique au politique", in *Création et événement. Autour de Jean Ladrière*, Paris-Louvain, Peeters, 1996, pp. 281-296.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cf. M. MAESSCHALCK, "Réflexivité transcendantale et réflexivité opératoire. Développement d'un programme de recherche", *op. cit.*, p. 4.

stabilité et la prévisibilité du champ social chaque fois anticipé par telle ou telle théorie psychosociologique. Le moment de l'application relève alors d'une pure visée stratégique.

L'hypothèse de la procéduralisation contextuelle du droit tente au contraire de surmonter cette division des tâches (justification et application)<sup>6</sup>, ce dualisme des principes chers à la tradition kantienne, refuse autrement dit de réduire à un seul plan fonctionnel l'idéal d'insertion de la norme: "Le principe d'institution d'une norme ne détermine pas la forme de son contexte, écrit Marc Maesschalck. Elle anticipe le contexte, mais celui-ci pose en retour une exigence de cohérence qui remet l'action normative devant sa visée d'insertion. L'environnement, dans cette optique, a une contribution positive à l'organisation du système. Il met en question la capacité effective d'une norme à transformer un milieu par sa traversée du milieu". En ce sens, une certaine utilisation de la psychosociologie en vue de juger de l'efficience de telle ou telle norme visant à lutter contre la discrimination implique en fait une rupture entre ces deux niveaux d'approche du problème de la discrimination. D'une part, en effet, au niveau de la justification des normes, la discrimination est appréhendée à partir de l'idéal d'une auto-limitation des libertés comme horizon de la construction d'un monde juste. D'autre part, au niveau de l'application des normes, la discrimination est appréhendée comme un comportement qui a des causes sur lesquelles il y a moyen d'agir. L'éthique se réduit alors au moment formel de l'élaboration procédurale de normes, l'application de ces normes étant par ailleurs laissée à l'appréciation de spécialistes du comportement humain. La responsabilité de la liberté humaine sera invoquée pour sanctionner des comportements jugés illicites. Mais cette même liberté ne sera pas prise en compte dans une réflexion portant sur l'efficience de telle ou telle loi visant à lutter contre la discrimination. En ce sens, il y aurait deux types de discours sur la discrimination, l'un s'effectuant à l'horizon d'un idéal d'auto-limitation des libertés et l'autre s'effectuant à l'horizon d'une approche naturalisante d'un certain comportement à inhiber par manipulation. S'il est vrai que la visée intentionnelle d'une lutte contre la discrimination comprend un corrélat objectif, celui d'un environnement où va devoir s'éprouver l'efficience des normes discursivement élaborées, s'il est vrai que pour être concrète la réflexivité doit intégrer l'opérativité de son milieu<sup>8</sup>, la question est de savoir si cette intégration

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Cf. M. MAESSCHALCK, "Normes et contextes. I. Introduction", in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, n°32, 1997, p. 20.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Cf. M. MAESSCHALCK, "Formalismes et théories de l'action. I", in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, n°19, 1996, p. 10.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Cf. M. MAESSCHALCK, "Typique transcendantale et typique phénoménologique. I. Les enjeux d'une recherche sur la typique de la raison pratique", in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, n°60, 1998, p. 2.

implique seulement l'ajout d'une approche de type causaliste à une approche de type intentionnaliste. Si le moment de l'application est compris de la sorte, alors l'efficience ne peut s'évaluer que dans les termes d'une satisfaction empirique de la norme. Il ne s'agirait alors que de savoir si telle norme insérée dans tel contexte, si tel dispositif d'application favorisant tel ou tel comportement vont induire ou non des comportements non-discriminatoires, indépendamment donc de toute constitution de cette norme en forme de vie<sup>9</sup>. Dans cette perspective, le psychosociologue n'a pas à intégrer dans sa recherche quelque rapport à la normativité que ce soit. Son savoir n'est pas déstabilisé par le fait même de sa coopération à la construction d'un monde juste. Son approche causaliste du processus discriminatoire n'interfère pas d'un point de vue épistémologique avec une approche de type éthique de ce processus, si l'éthique se réduit ici à une décision sur une question de pertinence<sup>10</sup>. Au contraire, cette approche confirme bien l'enfermement de l'éthique dans le moment formel de la justification. Si maintenant, l'éthique ne concerne pas seulement le moment de la justification de la norme, mais sa traduction possible dans un agir qui constitue ce rapport à la norme en forme de vie, alors le moment de l'application ne peut plus simplement être couplé de façon externe au moment de la justification, comme s'il s'agissait de poser formellement l'exigence de telle norme pour laisser à une action de type stratégique le soin d'amener les acteurs, presque malgré eux, à un vécu conforme à celle-ci.

Du point de vue de l'hypothèse de la procéduralisation contextuelle du droit, l'efficience de la norme se mesure à sa capacité de transformer le milieu de son insertion, d'être rencontrée comme telle par ce milieu même qui se l'approprie : "La norme, pour s'effectuer, doit allier une position sur sa pertinence et une position sur son insertion contextuelle, c'est-à-dire sur la capacité du contexte à l'assimiler sans la neutraliser". En ce sens, le jugement d'application ne peut plus être simplement compris comme un jugement portant sur les moyens de faire appliquer efficacement une norme donnée ou de favoriser son effet, comme si au fond l'application éthique de la norme n'était pas liée à la constitution de cette norme en forme de vie, mais relevait seulement d'un niveau d'activité de type stratégique visant à modifier des comportements, les inhiber ou les favoriser, et cela indépendamment de tout projet commun concrètement développé. Du point de vue de l'hypothèse de la procéduralisation du droit, au contraire, "L'indépendance idéale de la volonté

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cf. *ibid.*, p. 4.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Cf. M. MAESSCHALCK, "L'éthique entre formalisme et subjectivité. Questions de méthode", in *Cahiers de l'Ecole des Sciences philosophiques et religieuses*, n°18, 1995, p. 169.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> M. MAESSCHALCK, "Pour une critique du formalisme en éthique. En hommage à Jean Ladrière", in *Science et Esprit*, n° XLVIII/2, 1996, p. 152.

dépend du corrélat objectif de sa confirmation dans l'interdépendance concertée des indépendances reconnues. Cette épreuve de confirmation déplace la raison pratique vers la *perception* d'un monde commun où s'effectue l'indépendance des volontés par leur détermination à s'accorder ou à coopérer effectivement"<sup>12</sup>.

Une lutte de type éthique contre la discrimination ne peut pas se contenter d'assumer ses prétentions idéales à la validité sans assumer ses conséquences pratiques<sup>13</sup>. Assumer ses conséquences pratiques, ce n'est pas seulement ajouter à des considérations formelles sur le sens éthique d'une lutte contre la discrimination des considérations d'ordre technique réduisant le contexte à un ensemble de classes de situations manipulables en fonction d'un résultat à obtenir. Le résultat à obtenir ici, en effet, ce n'est pas l'arrêt ou l'inhibition d'un comportement particulier au sein d'un contexte en lui-même non transformable, mais la transformation de ce contexte dans et par l'ouverture d'un possible devenir commun : "L'application de la règle est dirigée par sa "possibilisation" dans des formes de vie qui l'incarnent"14. Dans cette perspective, le savoir du psychosociologue ne porterait plus seulement sur certains déterminants d'un comportement censé pouvoir être manipulé et plus ou moins conformé à un certain idéal, mais porterait également sur le sens de l'usage de ce savoir et sa mobilisation dans le processus de capacitation d'un contexte à s'approprier une certaine norme en forme de vie. Dans cette perspective, nous pouvons déjà montrer de quelle façon la prise en compte de cette fonction d'expertise remplie par les psychosociologues modifie le statut de leur activité, tant au point de vue de la méthodologie de la recherche que de l'interprétation et de l'utilisation des résultats de cette recherche. Les distinctions proposées par Marc Maesschalck entre limitation pratique, interne et contextuelle<sup>15</sup> permettent de problématiser le statut du jugement effectué par le psychosociologue dans le contexte où il lui est demandé d'intervenir comme expert.

La première limitation, dite pratique, nous permet d'observer le fait que la recherche psychosociologique sur la discrimination se distribue en fonction de la structuration des pratiques sociales, et est constituée par la préfiguration des usages possibles de cette recherche.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Cf. M. MAESSCHALCK, "Typique transcendantale et typique phénoménologique. I. Les enjeux d'une recherche sur la typique de la raison pratique", *op. cit.*, p. 6.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Cf. *ibid.*, p. 8.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Cf. M. MAESSCHALCK, "Typique transcendantale et typique phénoménologique. III. Le dépassement fichtéen de la typique kantienne", in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, n°63, 2000, p. 9.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Cf. M. MAESSCHALCK, "Genèse épistémologique de la 'pragmatique contextuelle", in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, n°86, 2000, pp. 9-14.

La seconde limitation, dite interne, provient de la construction interne de la recherche du psychosociologue en vue de s'inscrire dans l'environnement qui le sollicite. De ce point de vue, il s'agit de montrer que, dans sa façon de s'inscrire dans un certain dispositif de recherche, le psychosociologue est en train de constituer sa propre activité de recherche comme modèle d'une certaine forme optimale d'interaction.

La troisième limitation, dite contextuelle, provient de la prise en compte des effets visés par ces recherches du point de vue de leur usage possible dans un environnement particulier donné. Ainsi, comme l'écrit Marc Maesschalck, "Les limitations contextuelles proviennent donc de la refiguration de l'environnement dans la mesure où celle-ci nécessite, plus spécifiquement, la prise en compte de la dimension événementielle possible de l'insertion des visées épistémiques"<sup>16</sup>.

Dans un premier temps, nous allons détailler de façon plus précise en quoi consistent ces limitations. Dans un second temps, nous montrerons de quelle façon leur prise en compte modifie la compréhension du paradigme célèbre du groupe minimal, dont Henri Tajfel est l'un des principaux et plus fameux initiateurs.

## §2. Les limitations du discours psychosociologique sur la discrimination

La méthodologie de la recherche psychosociologique sur la discrimination est explicitement articulée à l'anticipation que les chercheurs font du type d'intervention qu'ils sont susceptibles de pouvoir offrir en tant qu'experts dans le champ social. Autrement dit, la façon dont la discrimination est étudiée est liée au type de contribution que le chercheur accepte d'offrir dans la réalisation de cette tâche sociale et politique qu'est la *lutte* contre la discrimination. Nous nous situons ici au niveau des limitations pratiques de la recherche. Si certains chercheurs donnent une définition neutre de ce qu'il s'agit d'entendre par discrimination, la discrimination étant alors comprise comme comportement négatif envers des individus appartenant à un exogroupe par rapport auxquels nous entretenons des préjugés<sup>17</sup>, d'autres chercheurs introduisent le caractère injustifiable de ce comportement dans sa définition<sup>18</sup>. La discrimination est d'emblée présentée comme quelque chose contre laquelle il s'agit de lutter. Dans

\_

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Cf. J. DOVIDIO & S. GAERTNER, "Prejudice, discrimination and racism: Historical trends and contemporary approaches", in J. Dovidio et S. Gaertner (eds), *Prejudice, discrimination and racisme*, New York, Academic Press, 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Cf. D.G. MYERS & L. LAMARCHE, *Psychologie sociale*, Montréal, McGraw-Hill, 1992.

cette perspective, tout se passe comme si on n'attendait pas seulement des psychosociologues qu'ils éclairent les processus constitutifs du développement d'un comportement discriminatoire, mais qu'ils alimentent une croyance dans notre pouvoir de dépassement de ce comportement discriminatoire, certains psychosociologues développant ainsi différents types de discours sur la transformabilité du comportement discriminatoire, et développant de façon plus fondamentale encore un discours sur les raisons plus ou moins fondées de croire en l'humain.

Ainsi, dans un livre célèbre, Niesbett et Ross<sup>19</sup> passent en revue toutes les illusions que l'acteur mis en position d'observateur social génère, et se demandent comment l'espèce humaine a été tout de même capable de ne pas tomber dans le chaos. Dans cet ouvrage, le discours théorique s'articule explicitement à un discours utilisant ses propres résultats scientifiques pour alimenter ou non des raisons de croire en l'humain. Les recherches sur le stéréotype sont extrêmement sensibles à ce type de discours, dans la mesure où les définitions du stéréotype et du processus de stéréotypisation impliquent une certaine évaluation morale et sociale de l'usage du stéréotype, toute la question étant alors pour les psychosociologues de savoir si les résultats obtenus dans leurs expérimentations favorisent ou non une certaine croyance quant au pouvoir que nous aurions de dépasser ces stéréotypes produits de façon dispositionnelle ou situationnelle. Un jugement de type dispositionnel ou de type situationnel sur la production d'un certain type de comportement n'est pas neutre du point de vue de la croyance que nous pouvons avoir en notre capacité de le dépasser. De la même facon, un modèle d'explication de la discrimination basé sur des processus cognitifs alimente autrement notre croyance en l'humain qu'un modèle d'explication basé sur la question du partage des ressources. Ces questions de croyance sont loin d'être étrangères aux recherches produites par les psychosociologues. Les travaux de Kahneman et Tversky sur la dilution des stéréotypes<sup>20</sup> s'opposent d'emblée et explicitement aux thèses qui contribuent à soutenir l'idée d'une impossibilité à se départir des stéréotypes<sup>21</sup>. Autrement dit, un débat sur le caractère plus ou moins optimiste du résultat de certaines recherches peut ouvrir de nouveaux domaines d'expérimentations et même faire partie d'une argumentation susceptible d'être acceptée ou tout au moins discutée dans le cadre d'une évaluation par la communauté scientifique des résultats et interprétations d'une expérimentation donnée.

-

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Cf. R.E. NIESBETT & L. ROSS, *Human inference : Strategies and shortcomings of social judgement*, Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall, 1980.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Cf. D. KAHNEMAN & A. TVERSKY, "On the psychology of prediction", in *Psychological review*, n°80, 1973, pp. 237-251.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Cf. G.W. ALLPORT, *The nature of prejudice*, Cambridge, MA: Addison-Wesley, 1954.

Ainsi, la recherche psychosociologique sur la discrimination mobilise une série de jugements très différents. Le discours du psychosociologue sur la discrimination mobilise des jugements de type théorique (Qu'est-ce que discrimination?, Comment se produit-elle?), des jugements de type éthique (La discrimination est-elle un comportement injustifiable?), des jugements de type stratégique (Comment lutter contre la discrimination?) et des raisons de croire en notre pouvoir de réaliser un monde commun. Ces types de jugement sont imbriqués les uns dans les autres et cette imbrication se complexifie encore dès qu'on s'attache à les réfléchir à partir de leur réception possible par les différents acteurs d'un champ social donné.

Par exemple, ce qui semble n'être qu'une considération théorique sur la signification de l'expression "discrimination" opère déjà un certain tri par rapport à ce qui est censé pouvoir être dénoncé comme discrimination. De la même façon, un certain type d'usage de la distinction entre préjugé et discrimination peut permettre à certains comportements verbaux de ne pas être catégorisés comme comportements discriminatoires : "On peut donc voir les préjugés comme des opinions dogmatiques et défavorables au sujet d'autres groupes, et, par extension, au sujet de membres individuels de ces groupes, écrit Michael Billig. On peut, en théorie, faire une distinction entre le préjugé en tant que tel et la "discrimination" : le préjugé se rapporte aux attitudes négatives et la discrimination est un comportement dirigé contre les individus visés par le préjugé"<sup>22</sup>. Une telle distinction tranchée entre attitude et comportement permet en fait de diminuer l'impact supposé de propos racistes à l'encontre d'une population donnée : "Le fait qu'une personne exprimât des préjugés négatifs envers un groupe extérieur particulier ne signifiait pas forcément qu'elle se comporterait toujours de façon hostile envers chaque membre individuel de ce groupe"23. Dans cette dernière perspective, on se situe clairement du point de vue des sujets qui sont susceptibles de produire un comportement discriminatoire et non du côté de ceux qui le subissent. L'articulation entre préjugé et discrimination se modifie si on étudie la discrimination du point de vue du processus par lequel individus et groupes s'aperçoivent vivre une situation de discrimination et se mobilisent pour la contrer. Comme le montre Serge Moscovici, la qualification de la discrimination comme problème du côté de la majorité et comme conflit du côté de la minorité modifie la méthodologie de la recherche portant sur cette question<sup>24</sup>. C'est dans le même sens encore que

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> M. BILLIG, "Racisme, préjugés et discrimination", in *Psychologie sociale*, sous la direction de S. Moscovici, Paris, PUF, 1984, p. 450.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> *Ibid.*, pp. 450-451.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> S. MOSCOVICI, "Préface" à J. A. PEREZ & G. MUGNY, *Influences sociales. La théorie de l'élaboration du conflit*, Paris, Delachaux & Niestlé, 1993, p. 11.

le type de réflexivité imputée aux acteurs s'articule étroitement à un certain type de croyance en l'humain, certaines théories insistant davantage sur la naïveté d'un acteur inconscient des enjeux et de la signification de ces jugements et actions, stéréotypisant sans le savoir par exemple, d'autres théories insistant davantage sur la conscience que les acteurs ont du sens de leurs comportements. Ces attitudes conduisent à différentes théorisations du comportement discriminatoire, celles-ci impliquant diverses propositions stratégiques de lutte contre la discrimination, ces différentes propositions étant elles-mêmes indissociables d'une certaine raison de croire dans notre pouvoir de dépasser une situation de discrimination. En ce sens, toute théorie psychosociologique de la discrimination anticipe et répond à un certaine demande sociale d'expertise, cette demande étant fondamentalement différente dès lors qu'elle émane de telle ou telle instance sociale, à commencer par le fait de savoir si l'on étudie la discrimination du point de vue de ceux qui l'exercent ou du point de vue de ceux qui la subissent. Dans cette perspective, il n'y a pas à rendre compatibles les théories psychosociologiques de la discrimination, celles-ci anticipant différents types de demandes et de pratiques sociales.

Mais la question ne fait alors que rebondir dans la mesure où il importe de savoir si les différentes théories psychosociologiques prétendant expliquer la discrimination n'imposent pas une culture de la normativité au champ dont elles font l'expertise. C'est à ce niveau qu'interviennent les limitations internes de la recherche psychosociologique sur la discrimination. Du point de vue de la limitation interne de la recherche psychosociologique sur la discrimination, il s'agit d'interroger la façon dont les psychosociologues peuvent être amenés à constituer leur activité de recherche en modèle d'interaction projetable dans le champ social qu'ils étudient. En ce sens, il s'agit pour le psychosociologue de s'interroger sur le type de réflexivité qu'il impute aux acteurs dont il étudie le comportement. Pour entrer de façon déjà plus précise dans cette problématique, il suffit de regarder de près la façon dont les psychosociologues se rapportent à leurs explications du biais de sur-attribution causale. Ceux-ci s'accordent à affirmer que les sujets ont généralement tendance à juger d'un comportement en le référant aux capacités dispositionnelles de l'acteur plutôt qu'à la situation. Ce qu'il importe alors de remarquer, c'est que les différentes explications de ce biais relèvent elles-mêmes soit d'une explication dispositionnelle soit d'une explication situationnelle. Les partisans de la cognition sociale (la théorie de l'avare cognitif par exemple) fonctionnent en termes dispositionnels tandis que les partisans de la théorie de l'identité sociale fonctionnent en termes situationnels. Dans un cas comme dans l'autre, c'est le psychosociologue qui détient le monopole de la réflexivité. C'est pourquoi la méthode d'investigation dominante dans ce genre de recherche est une méthode très similaire à la façon dont la conscience philosophique interagit avec la conscience naturelle dans la Phénoménologie de l'Esprit. Cette méthode consiste à piéger les sujets pour les

forcer à révéler malgré eux leur fonctionnement. Bien entendu, on accorde que les acteurs sont dotés d'un pouvoir de réflexivité, mais cette réflexivité ne s'active que par l'intervention d'une extériorité qui force ce pouvoir de réflexivité à se révéler<sup>25</sup>.

Dans tous ces cas de figure, il y a une fracture entre le comportement des acteurs et leur pouvoir de réflexivité, et finalement imposition par les chercheurs d'un certain idéal d'interaction sociale. On ne se comporte pas soimême en avare cognitif quand on invoque l'avarice cognitive comme explication du biais de sur-attribution. Une telle position attribue en fait aux scientifiques et aux acteurs des types de réflexivité extrêmement différents, différence liée au fait que les scientifiques se sentent autorisés à produire de tels jugements par le fait de leur appartenance à une communauté spécifique et idéalisée. A moins de tomber en effet dans le mythe du scientifique-héros, luttant, par sa propre ascèse ou par co-naturalité géniale à l'esprit scientifique, contre des tendances censées être partagées par tout être humain, cette capacité que le scientifique s'impute à pouvoir faire des jugements corrects implique son appartenance à une communauté dotée d'un certain idéal et de dispositifs institutionnels qui, dans le meilleur des cas, possibilisent un chemin vers cet idéal. Les limitations internes de l'usage de la psychosociologie relèvent de cette prise en compte d'un certain type de communauté idéale anticipée par telle et telle recherche. En ce sens, invoquer telle ou telle théorie psychosociologique de la discrimination pour expertiser une situation donnée et juger de l'efficience possible de telle ou telle loi, c'est nécessairement proposer à cette situation l'horizon normatif d'une certaine communauté idéalisée. Toute théorie psychosociologique de la discrimination anticipe par conséquent un certain type de perception de la signification éthique de la situation à expertiser. Choisir de juger de l'efficience d'une norme visant à lutter contre la discrimination en prenant tel ou tel modèle théorique, c'est proposer une certaine interprétation de la normativité de la norme en question.

C'est au niveau des limitations contextuelles de la psychosociologie que ces remarques prennent pleinement leur sens. Assumer une limitation contextuelle, en effet, c'est assumer le fait que c'est la reprise effective de la norme dans une pratique qui lui permet d'exercer et de vérifier sa normativité. Tout acte d'orientation de l'action implique en ce sens une interprétation du rapport possible de la situation vécue avec la norme, c'est-à-dire une prise de

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Le modèle de la jugeabilité sociale de l'Université catholique de Louvain est précisément né de cette problématisation du caractère réflexif du comportement judicatif des acteurs. Cf. V. YSERBYT & G. SCHADRON, *Connaître et juger autrui. Une introduction à la cognition sociale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1996.

position quant à la signification éthique de la situation concrète<sup>26</sup>. C'est en ce sens que le discours psychosociologique ne peut plus être compris comme un discours permettant d'optimaliser de façon purement causale la réalisation d'une visée normative procéduralement validée, comme si l'éthique ne concernait qu'un contexte idéalisé et n'avait pas à s'éprouver dans la transformation de la culture normative du contexte concret dans lequel la norme est susceptible chaque fois de s'insérer<sup>27</sup>. Dans cette perspective, l'apport de la psychosociologie de la discrimination à une lutte éthique contre la discrimination ne consiste plus à offrir un savoir de la réalisation optimale des normes, mais à participer au processus de capacitation d'un contexte chaque fois particulier à rencontrer de façon inventive cette injonction normative, refusant ainsi de consacrer cette séparation en deux régimes distincts et hiérarchisés que seraient l'instrumental et le normatif. C'est dans cette perspective que nous allons maintenant proposer une réflexion sur le paradigme du groupe minimal, qui est l'un des modèles les plus importants en psychosociologie de la discrimination. Nous allons réfléchir aux implications sociales et politiques de ce paradigme, tentant de mettre en évidence le type d'idéalisation du champ social véhiculé par la méthodologie de la recherche qui lui est corrélative.

## §3. Le cadre général de la théorie de l'identité sociale

Le paradigme du groupe minimal est un paradigme qui se situe dans le cadre général de la théorie psychosociologique de l'identité sociale. Par rapport au courant de la cognition sociale qui adopte une vue non conflictuelle de la société, la théorie de l'identité sociale "pose comme axiome le conflit entre groupes"<sup>28</sup>. L'expression "axiome" a ici toute son importance dans la mesure où, contrairement au courant de la cognition sociale qui se construit à partir d'un

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Cf. J. LADRIERE, "La déstabilisation de l'éthique", in *Variations sur l'éthique*, Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 1994, pp. 57-73.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> "La *perception de la cohérence contextuelle* renvoie à la "culture commune" de l'usage de la norme dans un domaine d'application déterminé, écrit Marc Maesschalck. Celle-ci constitue un état de croyance quant aux conditions d'insertion d'une injonction normative. Cet état de croyance est mobilisé dans l'insertion d'une norme en tant qu'il forme une disposition cognitive à traduire l'injonction normative dans les modes d'évolution interne du monde vécu. Une formalisation novatrice de la norme n'aura d'impact que si elle parvient à intégrer les conditions d'action sur la culture normative du contexte dans lequel elle prétend opérer. Son domaine d'application ne se limite donc pas à des faits isolés, ni à des interactions subjectives à propos de faits isolés; elle concerne aussi l'ensemble des "présuppositions idéalisantes" (croyances) permettant l'effectuation des normes dans ce contexte déterminé. Dans les termes de Jean Ladrière, nous dirons que les formes d'intelligibilité du contexte d'application conditionnent la productivité sémantique de toute formalisation normative le concernant." M. MAESSCHALCK, "Normes et contextes. I. Introduction", *op. cit.*, pp. 9-10.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> J.-P. LEYENS, "Cognition sociale : définitions, enjeux, évolution", in *L'ère de la cognition*, sous la direction de Jacques-Philippe Leyens et Jean-Léon Beauvois, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1997, p. 29.

jugement moral condamnant les catégorisations entre groupes, la théorie de l'identité sociale choisit résolument de ne pas faire de la stéréotypisation un comportement seulement négatif qu'il faudrait éliminer<sup>29</sup>. Ce choix permet d'ouvrir une recherche qui sollicite une explication de la stéréotypisation en termes motivationnels et plus seulement en termes cognitifs. La radicalisation de cette dimension motivationnelle de la stéréotypisation va ainsi conduire les théoriciens de l'identité sociale à définir le groupe par le seul fait de son auto-identification.

A l'encontre des définitions plus classiques et habituellement proposées du groupe qui insistent sur les interactions de coopération et sur l'interdépendance des membres dans la réalisation de projets liés à la gestion de ressources limitées, le groupe étant ainsi davantage conçu comme chez Sherif à partir de son agir<sup>30</sup>, la théorie de l'identité sociale affirme qu'un groupe existe s'il y a des personnes qui sont conscientes d'en être membres, qui se valorisent elles-mêmes en s'auto-catégorisant comme membres de ce groupe. La réalité du groupe est intrinsèquement liée à sa perceptibilité sociale. Comme l'écrit Lucy Baugnet, "la preuve de son existence est donc à la fois psychologique et sociale, le groupe est un groupe socialement perçu dans le cadre de comparaisons entre groupes, la réalité de son existence est sociale"31. Une telle approche du groupe<sup>32</sup> rend accessoires des distinctions fondamentales comme celles que développe Anthony Giddens entre intégration sociale et intégration systémique, c'est-à-dire entre une "Réciprocité de pratiques entre acteurs dans des circonstances de coprésence conçues comme des rencontres qui se font et défont" et une "Réciprocité entre acteurs ou collectivités dans un espace-temps étendu, hors des conditions de co-présence"33. Ce qui motiverait un sujet à se catégoriser comme membre d'un groupe, ce ne serait pas seulement l'interdépendance d'un destin<sup>34</sup> ou le partage d'un sort commun lié à l'anticipation d'une interaction<sup>35</sup>,

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Cf. H. TAJFEL, "Experiments in a Vacuum", in J. Israel & H. Tajfel (eds.), *The context of social psychology*, London, Academic Press, 1972, pp. 69-119.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Cf. M. SHERIF, *Group conflict and cooperation*, London, Routledge and Kegan Paul, 1966.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> L. BAUGNET, *L'identité sociale*, Paris, Dunod, 1998, p. 80.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> "The three aspects of group membership previously mentioned – the cognitive, the evaluative and the emotional – can be made to apply equally well to small groups and to large social categories". H. TAJFEL, "Interindividual behaviour and intergroup behaviour", in H. Tajfel (éd.), *Differentiation between Social Groups: Studies in the Social Psychology of Intergroup Relations*, London, Academic Press, 1978, p. 29.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> A. GIDDENS, *La constitution de la société. Eléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF, p. 422, pour les deux définitions.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Cf. K. LEWIN, *Resolving social conflicts*, New York, Harper & Ross, 1948.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Cf. J.M. RABBIE & M. HORWITZ, "The arousal of ingroup outgroup bias by a chance win or loss", in *Journal of Personality and Social Psychology*, n°13, 1969, pp. 269-277.

mais l'accroissement d'une estime de soi directement liée à cette appartenance même.

C'est en ce sens que Tajfel lie l'identité sociale d'un individu à la signification émotionnelle et évaluative positive de ses appartenances reconnues<sup>36</sup>. Le fait de privilégier une lecture strictement motivationnelle de l'auto-catégorisation de soi comme membre d'un groupe conduit à une orientation de recherche mettant en évidence le caractère positif et performatif du processus de stéréotypisation. La question n'est plus ici de s'interroger sur le processus par lequel des individus factuellement membres d'un certain groupe sont amenés à s'auto-catégoriser par rapport à d'autres groupes. La stéréotypisation relève ici, non plus des ressources limitées de la cognition, ni de la rationalité stratégique d'un tacticien motivé, choisissant de simplifier la perception de son environnement en fonction de ses intérêts, mais d'une rationalité expressive performative, au sens où l'auto-catégorisation est constitutive simultanément du soi et du groupe<sup>37</sup>. C'est en ce sens que pour les théoriciens de l'identité sociale, "l'appartenance à un groupe particulier en ce qui concerne ses fonctions d'identité sociale est reliée à une évaluation positive de ses attributs par comparaison aux autres groupes"38. Autrement dit, le processus de catégorisation et le processus de comparaison sociale opèrent simultanément pour générer, non pas donc un comportement de groupe structuré par des interdépendances, mais le sentiment d'une appartenance à un groupe constitué par cette auto-catégorisation même<sup>39</sup>.

La réflexivité mise ici en jeu est en ce sens une rationalité expressive et performative. Il ne s'agit pas seulement de se reconnaître comme membre factuel d'un groupe pour tenter de valoriser cette appartenance. Il s'agit au contraire de faire exister ce groupe en s'auto-catégorisant comme membre de ce groupe. Contrairement donc à ce que l'on pourrait penser dans un premier temps, la théorie de l'identité sociale ne s'articule pas au plan philosophique à une version communautarienne de l'identité du soi. Elle échappe à une

 $<sup>^{36}</sup>$  Cf. H. TAJFEL, "La catégorisation sociale", in *Introduction à la psychologie*, sous la direction de S. Moscovici, vol.1, Paris, Larousse, 1972.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> "The minimal conditions for group-belongingness do not seem to include cohesive interpersonal relations." J. TURNER, "Towards a cognitive redefinition of the social group", in H. Tajfel (éd.), *Social identity and intergroup relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 23.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> L. BAUGNET, *L'identité sociale, op. cit.*, p. 81, citant H. TAJFEL & J.C. TURNER, "An integrative theory of intergroup relations", in *The psychology of intergroup relations* (sous la direction de W.G. Austin & S. Worchel), Monterey, CA: Brooks-Cole, 1979.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Cf. J.C. TURNER, "Social comparison and social identity: Some prospects for intergroup behavior", in *European Journal of Social identity*, n°5, 1975, pp. 5-34.

dialectique qui opposerait une théorie basée sur le primat de l'individu et une théorie basée sur le primat du collectif. L'individu de la théorie de l'identité sociale n'est pas un individu possédé par son ou ses groupes d'appartenance. Il ne se structure pas en fonction d'un passé commun à reprendre ni en fonction d'un avenir commun projeté. Il est perpétuellement en négociation de son identité. Etre membre d'un groupe, c'est se catégoriser comme membre de ce groupe pour s'y valoriser. La détermination stéréotypique de soi et des autres produite chaque fois par l'individu de la théorie de l'identité sociale est donc idéalement laissée à sa liberté. C'est pour cette raison que les théoriciens de l'identité sociale ont insisté dans de nombreux travaux sur la question de la mobilité sociale<sup>40</sup>. Le groupe et l'individu réévaluent en permanence le caractère rémunérateur de leur relation. Ainsi Tajfel, présentant dans un ouvrage important les aspects principaux de sa théorie, affirme que lorsque l'identité est insatisfaisante, les individus tentent d'abord de quitter leur groupe pour rejoindre un groupe plus positif<sup>41</sup>. Dans cette perspective, se valoriser signifie ici se catégoriser comme membre d'un autre groupe. Une telle façon de concevoir la mobilité sociale est liée au fait que le groupe lui-même n'est constitué idéalement que par l'auto-catégorisation de ses membres. L'option prise par les théoriciens de l'identité sociale les conduit en ce sens à proposer un modèle de groupe constitué idéalement par un processus d'auto-catégorisation et d'autovalorisation de ses membres.

Les options qui sont sous-jacentes aux recherches menées par les théoriciens de l'identité sociale conduisent donc ces derniers à articuler de facon quasi-automatique stéréotypisation et biais pro-endogroupe, ce qui du point de vue du courant de la cognition sociale ne va pas du tout de soi. C'est ainsi que théoriciens de l'identité sociale tentent de montrer par expérimentations, et comme nous allons bientôt le détailler, que c'est l'identification à la catégorie qui produit le biais pro-endogroupe et non l'inverse<sup>42</sup>. La catégorisation constitue le biais pro-endogroupe lui-même. Par définition, pour la théorie de l'identité sociale, se catégoriser comme membre d'un groupe, cette auto-catégorisation étant censée alimenter une estime de soi, c'est nécessairement produire une catégorisation positive de soi-même et de son groupe par rapport à d'autres groupes. De ce point de vue, le rapport entre les

\_

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Cf. R. MERTON & A. KITT, "La théorie du groupe de référence et la mobilité sociale", in A. Lévy (éd.), *Psychologie sociale. Textes fondamentaux*, Paris, Dunod, 1965.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> H. TAJFEL, "Social Categorization, Social Identity and Social Comparison", in *Differentiation between Social Groups : Studies in the Social Psychology of Intergroup Relations, op. cit.*, pp. 64-67.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Cf. M.A. HOOG & J. SUNDERLAND, "Self-esteem and intergroup discrimination in the minimal group paradigm", in *British Journal of Social Psychology*, n°30, 1991, pp. 51-62.

sujets d'un même groupe n'est pas à la base de leur commune auto-catégorisation, mais est au contraire produite par celle-ci. Et comme nous venons de le montrer, cette auto-catégorisation est nécessairement une auto-valorisation. Le sentiment d'appartenance à un groupe donné est produit par un processus de nature fondamentalement représentationnelle et stéréotypisante. C'est au sein d'une telle orientation de la recherche que prend place le paradigme célèbre du groupe minimal dont Tajfel est l'un des initiateurs principaux. Comme nous allons le voir, c'est dans le cadre d'une théorie de l'identité sociale radicalisée que la méthodologie de la recherche de Tajfel trouve toute son intelligibilité.

#### §4. Caractérisation du paradigme du groupe minimal

Il s'agit de saisir de quelle façon l'auto-catégorisation se produit effectivement comme auto-valorisation : "C'est justement la catégorisation arbitraire "eux"/"nous" qui constitue le fondement de la démarche d'Henry Tajfel pour identifier les conditions nécessaires et suffisantes à l'apparition du biais pro-endogroupe"43. De cette façon, Tajfel tente d'isoler certaines conditions, dites minimales<sup>44</sup>, de la discrimination entre groupes. Plusieurs versions, plus ou moins radicales, de ce paradigme ont été réalisées. Elles ont toutes en commun de faire de la catégorisation sociale l'unique variable indépendante manipulée. Les individus sont séparés de façon arbitraire en deux groupes pour les besoins supposés de l'expérience. L'anonymat des sujets est plus ou moins complet sur le plan individuel et absolument complet sur le plan de l'appartenance au groupe. Chacun sait à quel groupe il appartient, mais ignore l'appartenance des autres sujets. Aucune interaction sociale n'a lieu entre les participants, tant au point de vue endogroupe qu'au point de vue des relations entre groupes. Par ailleurs, il y a une absence de lien entre les réponses des sujets et leur intérêt propre<sup>45</sup>. En présentant le but de l'expérience comme étant celui d'étudier des prises de décision, la tâche des sujets est de fixer des rémunérations pour les membres de l'endogroupe et les membres de

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> R.Y. BOURGHIS, A. GAGNON, L.C. MOISE, "Discrimination et relations intergroupes", in *Stéréotypes, discrimination et relation intergroupes*, R.Y.Bourhis et J.-P. Leyens (eds), Liège, Mardaga, 1994, p. 172.

<sup>44</sup> Cf. ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Pour une caractérisation plus détaillée du groupe minimal, cf. R.Y. BOURHIS, R. COLE & A. GAGNON, "Sexe, pouvoir et discrimination : analyses intergroupes des rapports femmeshommes", in *Revue Québécoise de Psychologie*, n°3, 1992, pp. 103-128. Cf. aussi R.Y. BOURHIS, A. GAGNON & I. SACHDEV, "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les matrices de Tajfel et que vous n'avez jamais osé demander", in *Identité sociale et catégorisation sociale : Perspectives actuelles*, sous la direction de J.C. Deschamps, J.F. Morales, D. Paes & H. Paicheler, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1994.

l'exogroupe. Ils ne savent donc pas qui sont les personnes qu'ils rémunèrent. Par exemple, dans l'une des procédures expérimentales utilisées, les sujets reçoivent une échelle de rémunération comme celle-ci :

7 8 9 10 11 12

1 3 5 7 9 11

Les sujets doivent alors se décider pour une colonne de rémunération. Lorsque les valeurs du haut rémunèrent l'endogroupe et les valeurs du bas l'exogroupe, le choix le plus fréquent est celui des colonnes les plus à gauche, c'est-à-dire celles qui ne donnent pas un gain maximal pour l'endogroupe mais qui augmentent au maximum la différence de rémunération entre les groupes. Cette situation de laboratoire est telle que le processus de rémunération ne peut pas être compris comme relevant de la théorie des jeux ou du choix rationnel. Du point de vue des relations entre groupes, il n'y a aucune interaction possible et aucune nécessité d'anticiper le comportement des membres de l'exogroupe. groupes ne s'affrontent pas directement, tout le dispositif de l'expérimentation consistant précisément à "forcer" cette compétition entre groupes afin d'en étudier les variables. Il n'est pas non plus possible d'expliquer les résultats de cette expérimentation en mettant en évidence une attente de réciprocité de la part des sujets, chacun favorisant son groupe dans l'attente que les autres membres du groupe fassent de même. Cette dernière hypothèse a été défendue par Rabbie, Schot et Visser<sup>46</sup>, hypothèse s'opposant ainsi aux thèses de Tajfel, l'idée défendue par les auteurs étant donc que donner davantage de ressources aux membres de l'endogroupe plutôt qu'à ceux de l'exogroupe maximise le gain personnel du sujet, celui-ci s'attendant à ce que les membres de son groupe agissent de la même façon. Les résultats de certaines expérimentations, basées sur cette critique, conduisent néanmoins à des conclusions opposées. Même les sujets qui doivent rémunérer leur groupe et le groupe opposé tout en sachant qu'ils recevront quant à eux et par ailleurs la rémunération maximale continuent à manifester un favoritisme proendogroupe<sup>47</sup>. Le modèle de l'interaction comportementale fondé sur l'intérêt personnel matériel des individus ne peut expliquer ces résultats. Tout ceci semble donc permettre une confirmation des thèses de Tajfel : "Ces résultats confirment la prémisse de la théorie de l'identité sociale que la discrimination

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Cf. J.M. RABBIE, J.C. SCHOT & L. VISSER, "Social identity theory: A conceptual and empirical critic from the perspective of a behavioural model", in *European Journal of Social Psychology*, n° 19, 1989, pp. 171-202.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Cf. A. GAGNON & R.Y. BOURHIS, "Discrimination intergroupe : Identité sociale ou intérêt personnel", in *Canadian Psychology*, n°33, 1992.

intergroupe est reliée à la motivation pour acquérir et maintenir une identité sociale positive"<sup>48</sup>.

Il semble en effet que les expérimentations effectuées par ces chercheurs confirment bien les options fondamentales de la théorie de l'identité sociale, mais il reste alors à s'interroger sur la signification de cette apparente confirmation, le dispositif mis en place par les expérimentateurs ne semblant en effet ne laisser guère de place à d'autres comportements possibles que ceux attendus. Autrement dit, entre les hypothèses abstraites modélisant l'autocatégorisation des individus comme une auto-valorisation et le comportement des sujets interagissant en laboratoire, il y a un dispositif de recherche qui vient opérer une médiation.

## §5. Reprise descriptive de l'expérience de Tajfel

Pour saisir pleinement la signification des résultats de ces comportements, il importe de les relire à partir des dispositifs qui les ont rendu possibles. Comme nous allons le voir, dans la situation des groupes minimaux, la distribution des ressources en faveur de l'endogroupe est le seul moyen possible de créer une distinction sensée entre les deux groupes<sup>49</sup>. Souvenons-nous que l'hypothèse de départ est que le processus d'auto-catégorisation des sujets est un processus d'auto-valorisation. Pour vérifier cette hypothèse, ce que le dispositif expérimental met en place, ce sont en fait des groupes fondamentalement instables et abstraits et au départ déterminés par les expérimentateurs. Ce sont en effet les expérimentateurs qui, sous couvert de l'arbitraire ou d'un choix insignifiant des sujets (ceux qui préfèrent les diapositives montrant des tableaux de Klee et ceux qui préfèrent celles montrant des tableaux de Kandinsky), séparent les individus en deux groupes. Il ne s'agit certainement pas ici d'observer, comme le font Didier Anzieu et Jean-Yves Martin, le processus par lequel un ensemble de personnes formant un groupe restreint<sup>50</sup> sont amenés par un certain type d'interaction à générer une "illusion groupale", "un moi idéal commun"51. Les deux groupes ne se sont pas constitués au fil d'une histoire, au sein d'interactions articulées à un certain projet. Les deux groupes sont constitués au sein d'un univers fondamentalement abstrait et par une instance tierce. Ce qui est ainsi mis en jeu sous le couvert d'une répartition plus ou moins

<sup>50</sup> Cf. D. ANZIEU, J.-Y. MARTIN, La dynamique des groupes restreints, Paris, PUF, 1968, pp. 36-40.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> R.Y. BOURGHIS, A. GAGNON, L.C. MOISE, "Discrimination et relations intergroupes", in *Stéréotypes, discrimination et relation intergroupes, op. cit.*, p. 180.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Cf. *ibid.*, p. 178.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Cf. D. ANZIEU, Le groupe et l'inconscient, Paris, Dunod, 1999, pp. 74-94.

arbitraire des individus, c'est le caractère fondamentalement instable et insignifiant de la répartition des individus en groupes, ces individus n'ayant même pas les moyens par la médiation d'interactions minimales de commencer à tisser des relations entre eux. Tajfel a fait de cette instabilité une variable de l'accentuation du processus d'auto-catégorisation des membres du groupe<sup>52</sup>. L'instabilité du rapport de groupes en comparaison accentuerait le processus d'auto-catégorisation<sup>53</sup>.

Il importe de bien voir que l'instabilité du rapport entre les groupes est directement liée ici à l'instabilité constitutive de chacun des différents groupes, ceux-ci n'ayant en effet d'autre réalité que celle d'une répartition arbitraire effectuée par les expérimentateurs, cette répartition étant par ailleurs inappropriable par les individus au moyen d'interactions concrètes. Ce qui est donc produit par le dispositif d'expérimentation, c'est une première catégorisation des individus mis ainsi en situation d'appartenance malgré eux et sans que cette appartenance puisse avoir un quelconque sens. Autrement dit, le dispositif de recherche corrélatif du paradigme du groupe minimal est un dispositif très complexe qui s'articule en plusieurs moments. Le premier moment est celui d'un ensemble d'individus rassemblés pour une expérimentation et pris en charge par certains chercheurs. Un premier niveau de relation inter-groupe peut donc déjà être ici mis en évidence. Ainsi, la fameuse expérience répartissant les individus en groupe Klee et en groupe Kandinsky a été faite dans une école, les sujets étant des camarades de classe<sup>54</sup>. On divise donc cet unique groupe en deux sous-groupes selon la réponse donnée par chacun des sujets à la question de savoir s'il préfère la diapositive représentant un tableau de Klee ou la diapositive représentant un tableau de Kandinsky. Les sujets sont mis individuellement au courant après cette réponse de leur appartenance à un groupe constitué par l'ensemble de ceux qui préfèrent Klee ou Kandinsky, et cela donc sans connaître la réponse et l'appartenance de l'ensemble des autres sujets. On connaît les résultats de l'expérimentation : "Le simple fait de placer des gens dans une catégorie sur une base arbitraire se révèle suffisant pour susciter une discrimination à l'encontre de l'autre catégorie, malgré un manque total de compétition objective"55. On insiste souvent sur le

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Cf. H. TAJFEL, "Social categorization, social identity and social comparison", *op. cit.*, pp. 75-76.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Cf. N. ELLEMERS, A. VAN KNIPPENBERG & H. WILKE, "The influence of permeability of group boundaries and stability of group status on strategies of individual mobility and social change", in *British Journal of Social Psychology*, n° 29, 1990, pp. 233-246.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Cf. J.-P. LEYENS, V. YSERBYT & G. SCHADRON, *Stéréotypes et cognition sociale*, Liège, Mardaga, p. 81.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> *Ibid.*, p. 83.

fait que les premiers résultats de ces expérimentations ont surpris Tajfel : "Souvenons-nous aussi que Tajfel et son équipe ne s'attendaient pas à un tel résultat. La situation était censée constituer une condition de ligne de base où aucune discrimination ne se produirait et à laquelle il faudrait ajouter d'autres variables pour obtenir une différenciation. Les attentes des chercheurs ne peuvent guère expliquer les résultats" Les résultats de Tajfel restaient donc à la recherche d'une théorie, celle de la théorie de l'identité sociale. Depuis, il est légitime, vu le nombre d'expériences basées sur ce paradigme du groupe minimal, de présenter ces expérimentations comme ayant pour fonction de vérifier les thèses de la théorie de l'identité sociale.

La présentation des résultats de ces expérimentations s'effectue d'une façon spécifique. On souligne le fait que, contrairement à ce que l'on pouvait penser, malgré un manque total de compétition objective, une discrimination s'instaure entre groupes par le seul fait de leur catégorisation. Cette insistance des chercheurs sur le caractère surprenant (pour un sens commun supposé connu et évident) des résultats de ces expérimentations ne doit pas seulement être comprise comme un gage d'honnêteté et de rigueur. De façon générale, on exprime par là le fait que le paradigme du groupe minimal ne joue pas sur la question de l'appropriation de ressources limitées ni sur l'expérience d'une injustice exercée à l'encontre de tel ou tel groupe, l'un ayant plus de pouvoir ou de ressources qu'un autre par exemple. A y regarder de près, en effet, la situation expérimentale ne peut pas être vécue comme une mise en compétition de deux groupes qui préexisteraient à l'expérimentation, puisque ce sont ces groupes eux-mêmes qui sont produits par l'expérience. Une certaine forme de violence est à l'œuvre dès le début de l'expérimentation, par le simple arbitraire de la production des ces deux groupes en question. Les expériences de Sherif dans ses camps d'été relèvent du même processus. Dans certaines expériences, les chercheurs laissèrent d'abord les enfants interagir librement avant de composer des groupes de faible cohésion en séparant les meilleurs amis : "Très rapidement, dans un délai de cinq jours, les groupes nouvellement formés étaient à nouveau fortement cohésifs"57. C'est ainsi que Sherif observe dans l'un de ses camps d'été des comportements discriminatoires aussitôt que les groupes ont pris mutuellement conscience de leur existence, avant donc toute

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> *Ibid.* Ainsi que Tajfel l'écrit lui-même: "Their aim was to establish minimal conditions in which an individual will, in his behaviour, distinguish an ingroup and an outgroup. In order to create such minimal conditions we attempted to eliminate from the experimental situations all the variables that normally lead to ingroup favouritism or discrimination against the outgroup". H. TAJFEL, "The achievement of group differentiation", in *Differentiation between Social Groups: Studies in the Social Psychology of Intergroup Relations, op. cit.*, p. 77.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> *Ibid.*, p. 66.

introduction d'une situation de compétition objective<sup>58</sup>. Ces observations ne peuvent devenir véritablement intelligibles que si l'on étudie le comportement de ces groupes à partir du processus de leur formation. Il faut alors tout d'abord remarquer que ces groupes ont été *produits* par une instance tierce. Nous parlons de production dans la mesure où nous ne sommes même pas ici dans une situation où deux ensembles d'individus interagissant sont *constitués* en deux groupes par la visée d'une instance tierce observante<sup>59</sup>. Nous sommes ici dans une situation où ces deux groupes sont produits, non sans violence d'ailleurs (les amis étant séparés les uns des autres), par la libre décision des expérimentateurs.

Du point de vue de l'expérience telle qu'elle se donne empiriquement à décrire, il ne peut donc être question de dire que nous sommes d'emblée en présence de deux groupes qui produisent spontanément une situation de compétition. Ce qui se donne à décrire, c'est un ensemble d'individus aux liens concrets plus ou moins forts et séparés en deux groupes par décision de cette instance tierce que sont les expérimentateurs. Dans le cadre de l'expérience de Sherif que nous venons d'invoquer, cette décision est violente dans la mesure où certains liens forts sont systématiquement et perceptiblement contrariés. L'activité des expérimentateurs consiste à aller à l'encontre des associations en train de se stabiliser ou déjà stabilisées entre certains individus se liant d'amitié. Dans le cadre strict du groupe minimal, l'arbitraire est porté à son degré maximal puisque les individus ne savent qu'une chose, leur appartenance à un groupe donné, sans que ce savoir puisse être rempli par quelque perception et interaction que ce soit.

Il n'y a pas de groupe minimal avant que celui-ci ne soit assemblé par les expérimentateurs et cet assemblage s'effectue par un énoncé adressé individuellement à chacun des individus. Cette absence de perceptibilité des membres appartenant au groupe Klee ou Kandinsky doit être soulignée. Comme le font remarquer Didier Anzieu et Jean-Yves Martin, un groupe restreint se caractérise entre autres par le fait qu'il est une pluralité d'individus *présents ensemble et volontairement* dans un même espace<sup>60</sup>. Le groupe Klee et le groupe Kandinsky forment bien ici des ensembles d'individus effectivement réunis dans un même espace, mais ces individus sont incapables de percevoir dans cet

<sup>58</sup> Cf. M. SHERIF, *In common predicament : Social psychology of intergroup conflict and cooperation*, Boston, Houghton-Mifflin, 1966.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Cf. J.P. SARTRE, *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard (Tel), 1943, pp. 466-474. Cf. V. KOKOSZKA, "Habitus et lien social. II. Situation et intersubjectivité concrète chez Sartre", in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, n°52, 1998.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Cf. D. ANZIEU, J.-Y. MARTIN, La dynamique des groupes restreints, op. cit., p. 29.

espace les membres effectifs de leur groupe. En ce sens, on ne trouve pas dans ce groupe de processus d'auto-catégorisation des membres par perception et reconnaissance réciproque d'une même appartenance. Ainsi lorsque Turner écrit que "Under these conditions, the *mere* perception by subjects that they belonged to two separate groups seemed sufficient to cause intergroup discrimination"61, il importe de bien voir que la notion de perception est ici identique à la notion de représentation. Au sens fort du terme, les élèves ne se perçoivent pas en tant que membre de leur groupe. Cette appartenance est de l'ordre de la représentation. Il se pourrait même, dans cette fameuse classe où Tajfel effectue l'expérience dont nous parlons, qu'un seul élève ait répondu qu'il préférait la diapositive représentant un tableau de Klee. Cette situation ne change rien à l'expérience puisque l'individu est déclaré appartenir à un groupe, sans même qu'un désir de contrôle sur la pertinence d'une telle catégorisation puisse avoir un quelconque sens. Cette pertinence est ici mise en suspens par l'expérimentation. A la limite, un groupe existe pourvu qu'une seule personne s'auto-catégorise comme membre de ce groupe. Ce qui est donc ici retenu des différents moments constitutifs de la genèse d'un groupe, ce n'est pas un certain projet commun, ni l'interdépendance des sujets par rapport à ce projet. Ce n'est pas non plus une mise en commun de représentations, sentiments et volitions, ce n'est certainement pas une certaine identification des membres au chef et entre eux. La catégorisation ne s'articule pas ici à l'effectivité et à la cohérence d'un certain trajet commun, elle est le processus purement abstrait d'auto-constitution d'une appartenance. A y regarder de près et à accepter pour un moment l'idée que l'expérience de laboratoire serait une idéalisation de situations concrètes<sup>62</sup>, le paradigme du groupe minimal radicalise le moment d'une constitution purement abstraite d'une appartenance, cette appartenance n'étant pas articulée à quelque agir que ce soit, sinon précisément à celui des expérimentateurs produisant une ensemble donné d'individus pour les expérimentation. Le processus de catégorisation n'est pas articulé ici à l'idéalisation d'un certaine type d'activité et n'est pas articulé non plus à une activité réflexive visant à la permanence d'un groupe déjà constitué. C'est ainsi que les expérimentateurs peuvent produire des groupes de façon radicalement arbitraire, en les nommant "vert" et "rouge". Dans cette perspective, la catégorisation des individus ne peut en aucune manière être vécue comme une auto-valorisation. Non seulement le groupe ne se constitue pas à partir d'un objet commun articulé à une *praxis* commune, mais il ne peut même pas être justifié par une certaine communauté d'idées. On ne divise pas les gens selon

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> J. TURNER, "Social categorization and social discrimination in the minimal group paradigm", in *Differentiation between Social Groups : Studies in the Social Psychology of Intergroup Relations, op. cit.*, p. 101.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Cf. S. MOSCOVICI, Psychologie des minorités actives, Paris, PUF, 1979, p. 17.

qu'ils sont ou non en faveur de tel ou tel projet de loi par exemple. Autrement dit encore, la catégorisation des sujets ne possède ici aucune justification possible, sinon que tous s'accordent à jouer le jeu des expérimentateurs, ceux-ci divisant un ensemble d'individus en deux et les catégorisant eux-mêmes, cette catégorisation étant ici, comme nous l'avons montré, une véritable production. Se catégoriser comme membre du groupe Klee ou Kandinsky, c'est accepter tous ensemble de jouer le jeu des expérimentateurs.

En ce sens, il n'est pas suffisant de dire que le groupe minimal est un groupe artificiel, idéalisant certaines situations concrètes de relations intergroupes, si l'on ne voit pas que la véritable relation inter-groupe instaurée par cette expérimentation se joue avant tout entre le groupe des expérimentateurs (même si dans les faits, il n'y a qu'un seul expérimentateur effectivement présent) et l'ensemble des individus réunis pour l'expérimentation. Comme Tajfel le montre lui-même, le paradigme du groupe minimal ne peut manquer de générer un questionnement sur la façon dont les élèves acceptent d'être catégorisés par les expérimentateurs<sup>63</sup>. Une fois les groupes constitués, tout porte à croire qu'il existe bien effectivement deux groupes, les vert et les rouge, les Klee et les Kandinsky. Mais ce qu'il y a effectivement, c'est un seul groupe jouant le jeu d'une division arbitraire entre ses membres, et faisant face à un groupe doté du pouvoir de faire jouer à ce groupe ce type de jeu. C'est en ce sens que l'absence de perceptibilité des membres de son groupe et par conséquent l'absence de perceptibilité des membres de l'exogroupe est d'une importance considérable.

Dans la fameuse classe de Tajfel, les élèves se perçoivent les uns et les autres dans un environnement quotidien dévoilant un certain nombre de possibilités et d'exigences. Sans même bouger de leur bureau respectif, les élèves vont alors entrer dans un certain type de rapport les uns aux autres, ce type de rapport étant médiatisé par le type de rapport qu'ils entretiennent avec les expérimentateurs. Ils vont par exemple accepter la consigne de ne pas faire savoir à leurs voisins à quel groupe ils appartiennent. C'est dire que cette opposition entre groupes que l'on est censé étudier suppose une complicité entre les élèves. C'est tous ensemble qu'ils acceptent le jeu d'une division en deux groupes. Loin que le premier groupe disparaisse tout à coup au profit de ces deux groupes produits par les expérimentateurs, il est le seul groupe perceptivement présent. L'absence apparente d'interaction entre les élèves

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> "Three questions arise of which the first is: have the subjects accepted the experimenters's arbitrary criteria dividing them into groups; or –in the terms previously used- is there a correspondance between the external (the experiments's) criteria and the internal (phenomenal) criteria of group membership? If so, what are the effects of this phenomenal acceptance?" H. TAJFEL, "Interindividual behaviour and intergroup behaviour", *op. cit.*, p. 34.

(aucun ne fait savoir aux autres à quel groupe il appartient, aucune discussion ne se produit entre les élèves sur la validité et le type de validité en jeu dans tel ou tel type de choix de rémunération) ne signale pas une disparition du groupe de départ, mais manifeste au contraire sa persistance. Dans cette classe où Tajfel effectue son expérimentation, l'absence d'interaction apparente entre les élèves fonctionne en fait comme une interaction maximale, l'accord de tous étant nécessaire à l'expérimentation. Les groupes Klee ou Kandinsky ne sont pas des groupes possibles. On ne demande pas à des individus absolument isolés de s'imaginer faire partie d'un groupe dont ils seraient membres par choix des expérimentateurs, pour se prononcer ensuite sur le type de rémunération qu'ils accorderaient à leur groupe par rapport à un autre groupe dans une certaine expérimentation. L'expérience induite par Tajfel implique au contraire la présence perceptive d'un ensemble d'individus les uns aux autres et leur acceptation de jouer une expérience de séparation en deux groupes. La perception de chacun des groupes n'a comme remplissement perceptif pour les membres que leur seule présence propre. Seuls les expérimentateurs perçoivent les différents individus comme membres du premier ou du second groupe. Nous ne sommes pas dans une situation où l'arbitraire de la catégorisation est luimême abstrait de relations réelles entre individus ainsi qu'entre individus et expérimentateurs. Même lorsque les individus n'ont d'autre lien que cette expérience, ils tissent un minimum de relations sur la base desquelles la séparation entre groupes se produit et cela à l'initiative des expérimentateurs. La comparaison qu'induisent les expérimentateurs suite à cette production des deux groupes est une comparaison, non pas entre deux groupes venant d'horizons différents, mais une comparaison entre deux sous-groupes appartenant toujours à un même groupe constitué par son rapport même aux expérimentateurs.

# §6. Le favoritisme pro-endogroupe dans le paradigme du groupe minimal

Lorsque le groupe Klee manifeste un favoritisme pro-endogroupe par rapport au groupe Kandinsky, il importe ainsi de bien voir que c'est sur base d'une appartenance à un groupe plus général, celui qui entre en rapport avec ces expérimentateurs et accepte d'être divisé en sous-groupes, que va s'établir le processus de comparaison sociale. L'intelligibilité de cette expérimentation implique donc que l'on décrive le comportement des acteurs à partir de l'expérience concrète qui structure leurs interactions. La théorie de l'identité sociale appartient au courant de la cognition sociale au moins en ceci que l'expérience de l'appartenance à un groupe est comprise comme relevant essentiellement d'un processus cognitif. Vivre une appartenance, c'est se représenter comme possédant les qualités possédées par toute personne partageant la même appartenance. A la limite, et de ce point de vue, se catégoriser, c'est d'emblée se vivre comme appartenant potentiellement au groupe de ceux qui se catégorisent ou qui pourraient se catégoriser de la même

façon. Il y a autant de groupes possibles que de caractérisations de soi possibles. Toute catégorisation produit de l'appartenance à des groupes réels ou potentiels, cette distinction entre groupe réel et groupe potentiel tendant de toute façon à s'estomper. Le paradigme du groupe minimal radicalise le moment réflexif d'auto-catégorisation des sujets comme membres de leur groupe, cette auto-catégorisation étant seule constitutive du groupe, si bien, comme nous l'avons déjà montré, qu'un groupe existe dès qu'une personne a conscience d'en être membre.

Dans cette perspective, se caractériser soi-même comme ayant telle ou telle qualité, désir, représentation, c'est déjà se catégoriser comme membre du groupe réunissant tout ceux qui se caractérisent ou pourraient se caractériser de la même façon. Robinson découvre un fruit inconnu et se met à l'apprécier. Du point de vue développé ici, appréciant ce type de fruit, Robinson est déjà en train de se catégoriser comme membre du groupe de ceux qui apprécient ce fruit, même s'il est le seul à pouvoir partager actuellement cette attribution. En ce sens, il serait possible de faire un groupe à soi tout seul. Certaines de ces catégorisations sont plus probables et plus partagées que d'autres, mais il reste que l'improbabilité et la non-pertinence d'une catégorisation par rapport à la cohérence d'un contexte ne remet nullement en question cette corrélation ainsi établie entre groupe et catégorisation. C'est dans cette perspective que les théoriciens de l'identité sociale montrent qu'une des solutions pour lutter contre la discrimination consiste pour les discriminés à inventer de nouveaux critères de comparaison sociale, à se catégoriser autrement et à tenter d'en imposer la reconnaissance<sup>64</sup>. Oue ce dernier processus soit étudié à partir de la question de l'originalité sociale met en évidence le caractère performatif de la catégorisation sociale tel qu'il est développé par les théoriciens de l'identité sociale : "Dans une telle situation il suffit qu'une étudiante se dise "forte en couleur" pour que l'autre soigne davantage les aspects dessins et composition que le travail avec les couleurs"65. Il ne s'agit pas en effet ici de *négocier* sa forme de vie dans le but de générer et de stabiliser un espace d'interactions entre individus et entre groupes<sup>66</sup>. Il s'agit au contraire de proposer une nouvelle catégorisation de soimême et de son groupe (si on ne parvient pas à y échapper) pour rester compétitif sur le marché du prestige.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Cf. G. LEMAINE, "Inégalité, comparaison, incomparabilité : esquisse d'une théorie de l'originalité sociale", in *Bulletin de Psychologie*, n°20, 1966, pp. 24-32 ; *id.*, "Social differentiation and social originality", in *European Journal of Social Psychology*, n°4, 1971, pp. 17-52. ; *id.*, "Différenciation sociale et originalité sociale", in *Expériences entre groupes*, sous la direction de W. Doise, Paris, Mouton, 1979.

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> W. DOISE, "Les relations entre groupes", op. cit., pp. 266-267.

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Cf. R. GELY, "Les conditions politiques d'une transformation des formes de vie chez Charles Taylor", in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, n°80, 2000.

Dans le cadre du paradigme du groupe minimal, cette thèse revient à dire que les individus que l'on répartit ainsi en groupes sont supposés vivre une telle situation comme ordinaire. La théorie de l'identité sociale anticipe sur le plan social un acteur capable à tout moment de faire le choix entre une série de catégorisations possibles de lui-même en vue d'optimaliser ses chances de prestige, toutes ces catégorisations étant d'une certaine façon de même niveau. Tout se passe ainsi comme si les élèves de Tajfel pouvaient sans autre difficulté se vivre comme membre du groupe Klee ou Kandinsky, en n'ayant plus vraiment conscience qu'ils continuent à former tous ensemble un seul groupe d'élèves. De la même façon, les interprétations données à l'expérience de Sherif dans ses camps d'été présupposent que les cohésions entre amis que les expérimentateurs ont défaites ont cessé d'être présentes pour les personnes concernées. La preuve en est, semble-t-on penser, que deux amis que l'on a séparé entretiennent des rapports de rivalité en s'identifiant chacun à leur groupe respectif, et ce, avant même qu'on ait induit une compétition objective entre eux. Or, cela ne va pas de soi. La rivalité manifestée par leurs comportements ne peut pas ne pas être vécue comme rivalité ayant lieu entre des amis, ou, tout au moins, ne pas être vécue comme rivalité entre individus ayant vécu une relation d'amitié et ne pouvant plus la vivre concrètement. Il en va de même dans la classe de Tajfel. L'élève qui appartient au groupe Klee ne se vit pas tout à coup comme cessant d'être l'élève qu'il est. Etre du groupe Klee, c'est se vivre comme appartenant à une classe divisée par des expérimentateurs en groupe Klee et Kandinsky. C'est la classe toute entière qui se vit comme classe divisée en deux sous-groupes. Même des individus ne se connaissant pas et réunis par des trajectoires diverses dans une même salle d'expérimentation, lorsqu'ils sont divisés en groupe Klee ou Kandinsky, vert ou rouge, ne peuvent pas ne pas se vivre comme un ensemble donné d'individus rassemblés et puis divisés en deux groupes. Les résultats obtenus dans cette expérience doivent être interprétés à partir de la situation vécue par les sujets. Lorsqu'un professeur de gymnastique divise sa classe en deux pour organiser un match de football, il peut organiser cette division selon plusieurs procédures, celles-ci tenant plus ou moins compte des capacités des différents élèves. Supposons que nous sommes en début d'année et que le professeur ne connaisse aucun des élèves, il serait probable que la répartition puisse être relativement arbitraire. Ainsi une même classe est divisée en deux en vue d'une action commune qui est celle de jouer ensemble un match de football. On voit clairement ici que la compétition qui va s'instaurer entre les deux équipes sera vécue comme nécessaire au déploiement d'une même action, celle de faire un match de football. L'action de diviser la classe en deux est vécue par les élèves comme la proposition d'un certain type de comportement collectif. La catégorisation des élèves par le professeur en groupe A et B, loin d'annuler la conscience que les élèves ont de leur appartenance à une même classe, intensifie donc cette conscience, puisqu'elle permet à chacun des élèves de se vivre comme membre d'une totalité se faisant exister dans la production commune d'un objet commun, un match de football. En ce sens, la division de la classe, aussi arbitraire soit-elle du point de vue de la répartition des élèves, est vécue comme une division signifiante. Or, dans le cadre des expériences de Tajfel, non seulement les élèves ne peuvent s'identifier les uns les autres comme membre de tel ou tel groupe, mais la division elle-même est vécue comme arbitraire et insignifiante.

Un tel arbitraire dans la production des deux groupes ne peut en effet manquer de générer l'expérience d'une certaine insignifiance de leur relation. Cette remarque est essentielle dans la mesure où Tajfel lui-même définit la catégorisation sociale comme la mise en ordre d'un environnement social en termes de groupes qui font sens pour les individus<sup>67</sup>. C'est dans cette même perspective que Turner montre que les individus assignés à un groupe arbitraire ne peuvent pas ne pas tenter de se trouver des caractéristiques communes<sup>68</sup>. C'est dans cette atmosphère qu'il est demandé à chacun des élèves de choisir des colonnes de rémunération dans les différentes matrices proposées : "La situation de groupe est vraiment minimale, écrit Jean-Philippe Levens. Les sujets faisaient partie d'une même classe scolaire et quelle peut bien être pour eux l'importance de faire partie du groupe Klee plutôt que du groupe Kandinsky? Néanmoins, les sujets privilégient leur groupe, quitte à gagner moins en valeur absolue; ils ne choisissent que rarement les colonnes extrêmes pour ne pas être trop inégaux"69. Certains chercheurs insistent sur le fait que de telles réponses ne peuvent pas être interprétées comme une véritable discrimination<sup>70</sup>. Ce favoritisme installerait une différence entre endogroupe et exogroupe mais cette différence ne correspondrait pas en fait à une discrimination dans la mesure où aucun comportement négatif ne serait infligé à l'exogroupe<sup>71</sup>. Mais que faut-il

\_

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> "For our purposes, social categorization can be understood as the ordering of social environment in terms of grouping of persons in a manner which makes sense to the individual." H. TAJFEL, "Social categorization, social identity and social comparison", *op. cit.*, p. 59.

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> "It seems likely that even arbitrary social categorizations can create intergroup attraction in this manner. Individuals assigned to groups on a random basis probably tend to assume that they must have something in common or automatically invent or infer common group characteristics from the available information". J. TURNER, "Towards a cognitive redefinition of the social group", *op. cit.*, p. 26.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> J.-P. LEYENS, "Cognition sociale et relations intergroupes", in *L'ère de la cognition, op. cit.*, p. 129.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Cf. A. MUMMENDEY, B. SIMON, C. DIETZE, M. GRUENERT, G. HAEGER, S. KESSER, S. LETTGEN & S. SCHAEHERHOFF, "Categorization is not enough: intergroup discrimination in negative outcome allocation", in *Journal of Experimental Social Psychology*, n°28, 1992, pp. 125-144.

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> C'est ainsi que certains auteurs distinguent une différenciation positive de l'endogroupe qui recoit alors une image plus positive que celle de l'exogroupe, et une discrimination de l'exogroupe qui

entendre par comportement ? Ce qui est sous-entendu par de telles considérations, c'est que pour discriminer, il faut avoir le pouvoir de le faire. Or, ici, de fait, aucun groupe n'a de pouvoir sur l'autre. On ne voit même pas en quoi pourrait consister ce pouvoir. Autrement dit, il importe de se demander à quoi répondent les élèves lorsqu'on leur demande de choisir des colonnes de rémunération. On ne leur demande pas de réaliser un choix comme s'il était en leur pouvoir de le rendre efficient, mais d'indiquer une préférence, étant entendu que la décision est bien à la disposition des expérimentateurs.

Nous nous trouvons donc ici dans une situation où non seulement des groupes sont constitués de façon arbitraire, mais où les sujets doivent fixer des rémunérations pour les groupes sans la base de quelque résultat évaluable. C'est ce qui est censé permettre aux chercheurs d'interpréter ces résultats comme attestant d'un rapport entre appartenance et favoritisme pro-endogroupe. Les sujets préfèrent un gain moins important en valeur absolue mais différentiellement plus important par rapport à l'autre groupe. Tajfel conteste l'idée que le choix des élèves est forcé dans un sens ou dans l'autre<sup>72</sup>. On notera par ailleurs la confidentialité du choix, ce choix n'étant pas rendu public et n'impliquant aucune discussion entre élèves et entre groupes sur les critères pouvant servir de référence à la rémunération. Autrement dit, il ne se trouve rien dans la situation vécue par les élèves qui puisse motiver le choix de tel ou tel référentiel servant de cadre au choix des rémunérations, et surtout pas l'impression vécue par les sujets d'appartenir à un groupe gratifiant mis en danger par la venue en présence d'un autre groupe sur un même territoire. Autrement dit, le favoristisme ne peut aucunement être interprété comme manifestant une volonté de persistance d'une appartenance à un groupe en luimême valorisant, multipliant par exemple l'efficacité et le projet propre des différentes trajectoires individuelles. La seule chose qui soit effectivement valorisante pour les élèves de Tajfel, c'est de se vivre comme groupe effectuant une expérience importante en psychologie sociale, c'est de ne pas devoir suivre exceptionnellement le cours de mathématique, mais ce n'est certainement pas le fait de se vivre comme appartenant à un groupe Klee ou Kandinsky, sur lequel ils n'ont strictement aucune prise. C'est en ce sens qu'il est possible d'inverser le

reçoit davantage de jugements négatifs que l'endogroupe. Cf. J. A. PEREZ, G. MUGNY, E. LAVATA, R. FIERRES, "Paradoxe de la discrimination et conflit culturel", in *Influences sociales. La théorie de l'élaboration du conflit, op. cit.*, p. 252.

The "It can therefore also said that, at some level, there is a correspondence between the experimenters' external criteria and the subjects' internal criteria guiding their behaviour. [...] The "forced choice" argument is easily dismissed if it is meant to imply that the subjects were not given the opportunity to choose strategies other than those of favouring the anonymous members of their own groups". H. TAJFEL, *Human groups & Social Categories. Studies in social psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981, pp. 234-235.

cadre interprétatif donné à cette expérience. Dans un premier temps, il semble que l'on soit autorisé à dire que malgré le peu d'importance que revêt pour les élèves le fait de se sentir appartenir au groupe Klee ou au groupe Kandinsky, ils manifestent tout de même un favorisme pro-endogroupe. Il semblerait admis que "le simple fait de faire partie d'un groupe et non pas d'un autre, le sentiment de "nous" est donc une condition suffisante pour induire un favoritisme pour son propre groupe et provoquer une attitude ou un comportement négatif envers l'autre"<sup>73</sup>. A partir des descriptions que nous venons de faire, il semble, dans un second temps, que la proposition inverse corresponde davantage à l'expérience effectivement vécue.

C'est parce que l'appartenance au groupe Klee ou au groupe Kandinsky n'a en fait strictement aucune importance pour les élèves, que cette catégorisation est arbitraire et ne peut être remplie par quelque perception et interaction que ce soit, qu'un favoritisme pro-endogroupe est induit. Nous dirons ici que le favoritisme pro-endogroupe est la seule façon donnée aux élèves de participer au processus de constitution de ces deux groupes, de rester cohérent avec l'expérience proposée et acceptée. En ce sens, ce que l'expérimentation mise en place par Tajfel produit, c'est le comportement d'individus ne pouvant plus se vivre comme appartenant à leur groupe actuel de référence, se vivant comme catégorisés dans un groupe sans signifiance, cette catégorisation ne pouvant être remplie par quelque perception et interaction que ce soit. Ce qu'il importe ici de bien voir, c'est que les individus sont de quelque manière tenus à cette catégorisation dans la mesure où ils acceptent de façon plus ou moins forcée de jouer le jeu de l'expérimentation. C'est devant Tajfel lui-même que les élèves acceptent de jouer le jeu, non seulement de s'accepter de façon purement abstraite comme catégorisés, mais de décider d'une rémunération. Au moment où les élèves commencent à travailler individuellement sur les matrices qui leur sont proposées, ils n'ont pas encore eu l'occasion de poser un geste d'appropriation de cette appartenance qui leur est imposée. Le favoritisme proendogroupe fonctionne dans cette perspective comme ce qui permet cette appropriation. Ce favoritisme permet en effet de donner un minimum de sens à cette division produite par les expérimentateurs, le sens d'une compétition sans autre enjeu qu'elle-même, cette discrimination faisant ainsi davantage penser à ces couples qui n'ont plus comme autre solution pour donner sens à leur relation que de chercher à tout moment un objet de conflit, leur violence mesquine remplissant le vide de leur relation. Il ne s'agit donc pas ici d'une discrimination articulée à un système général d'exploitation, au sens où Sartre l'entend par exemple : "C'est ainsi que le colonialisme, comme système matériel dans le

-

 $<sup>^{73}</sup>$  V. AZBISCHER & D. OBERLE, Le groupe en psychologie sociale, Paris, Dunod, 1990, p. 91.

champ pratico-inerte de la colonisation ou, si l'on préfère, comme *intérêt commun* des colons, produit sa propre Idée dans son développement même, c'est-à-dire qu'il se fait moyen de sélection pratique entre des exploités *par essence* et des exploiteurs *par mérite*"<sup>74</sup>. Dans le paradigme du groupe minimal, le champ social anticipé n'est pas structuré autour de la question du sens idéologique du biais pro-endogroupe. Il est anticipé comme un champ social d'où est évacué toute signifiance intrinsèque d'une appartenance donnée, le groupe n'existant que par le fait même de son identification comme groupe. C'est à la mesure de son insignifiance que les membres appartenant à ce groupe génèrent un favoritisme pro-endogroupe.

Au lieu de contester les thèses de Tajfel en lui opposant un autre paradigme, nous sommes en train ici de décrire le type de champ social effectivement anticipé par ses expérimentations. Ce champ social se caractérise de façon fondamentale par l'impossibilité de toute coopération et coordination entre groupes. L'expérimentation neutralise cette possibilité en faisant de l'appartenance de chacun une appartenance non remplie par une perception et une interaction. En ce sens, le souhait par chacun des individus participant à cette expérience que la différence de rémunération entre les groupes soit grande ne peut pas être compris comme le souhait que persiste une situation d'oppression ou qu'elle soit modifiée, l'oppressé voulant prendre la place de l'oppresseur par exemple. C'est en ce sens que l'on parlera de compétition sociale<sup>75</sup>. L'acte purement cognitif de choisir des rémunérations allant dans le sens du favoritisme pro-endogroupe ne traduit pas et ne soutient pas une situation de discrimination objective et ne sert pas à la reproduction de cette situation. Les groupes minimaux ne donnent aucun moyen à leurs membres de s'approprier cette commune appartenance dans une praxis capable de se coordonner avec d'autres praxis. L'expérience d'une appartenance à un groupe Klee ou Kandinsky est l'expérience d'une appartenance purement abstraite qui, concrètement, se traduit par le fait d'une simple sommation d'individus partageant une même caractéristique et faisant de cette caractéristique le foyer d'une appartenance. Nous pouvons parler ici d'une identité sociale désœuvrée. Les individus ne font pas l'expérience de leur appartenance à partir d'une interdépendance éprouvée de leur trajectoire. Aucun objet commun n'est ici corrélatif du processus de totalisation de ces individus en groupe. On ne peut

\_\_\_

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> J.-P. SARTRE, *Critique de la raison dialectique. T. 1. Théorie des ensembles pratiques*, Paris, Gallimard, 1985, p. 406.

This form of competition has been termed *social* to distinguish it from instrumental or realistic competition based on negative interdependance between extrinsic group goals or *conflicts of group interests*. It is our hypothesis that minimal intergroup favouritism is an example of social competition between groups". J. TURNER, "Social categorization and social discrimination", *op. cit.*, p. 105.

même pas dire que l'identité sociale est dans ce cas présentée par les rôles joués en situation avec des partenaires<sup>76</sup>. Il n'y a aucun rôle lié à l'appartenance au groupe Klee ou au groupe Kandinsky, mais seulement le partage d'une même caractéristique. En ce sens, c'est l'arbitraire exercé dans la production des groupes minimaux qui induit la production d'un favoritisme pro-endogroupe. Nous n'affirmons pas ici que des groupes non-produits arbitrairement ne manifesteront pas également un favoritisme pro-endogroupe. Il ressort seulement de cette description et réflexion que le paradigme du groupe minimal ne nous pas permet d'affirmer que les individus manifestent un favoritisme pro-endogroupe par le seul fait de leur catégorisation.

#### §6. Le champ social anticipé par le paradigme du groupe minimal

C'est l'arbitraire et l'insignifiance de la catégorisation qui, dans la situation du groupe minimal, induisent un certain type de favoritisme, manifeste et adressé à une instance tierce, celle des expérimentateurs. Ce favoritisme est sans aucune autre raison que celle de remplir une appartenance en elle-même insignifiante. Pour le dire encore autrement, le paradigme du groupe minimal produit un mode d'appartenance qui ne peut s'éprouver que dans la production d'un favoritisme pro-endogroupe spontané et irréductible à quelque situation matérielle donnée : "Pour que cette évaluation puisse être positive, elle doit intervenir dans un jeu de comparaisons avec d'autres groupes sur la base de critères, de dimensions ou de traits, évalués positivement, censés qualifier les membres du groupe d'appartenance et permettant d'exclure les membres d'un autre groupe"77. En ce sens, il n'est pas juste de dire que toute catégorisation de soi comme membre d'un groupe est corrélative d'un biais pro-endogroupe. Au contraire, c'est un certain type d'appartenance qui se définit par ce biais proendogroupe, ce biais étant la seule façon pour ce groupe de faire sens dans la vie du sujet. Ne s'articulant pas à une trajectoire du sujet reprenant sa situation dans un projet partagé, un tel groupe ne peut être vécu que comme un groupe en luimême insignifiant, non articulé à un objet commun ou à une praxis commune. La seule valorisation possible d'une telle appartenance se traduit en termes de lutte pour le prestige. Une des traductions stratégiques de cette thèse implicite peut être trouvée dans les travaux consacrés aux catégorisations croisées<sup>78</sup>. Comme nous allons le montrer, le champ social anticipé par le paradigme du

-

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Cf. E. GOFFMAN, Stigmates. Les usages sociaux des handicaps, Paris, Minuit, 1975, p. 78.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> V. AZBISCHER & D. OBERLE, Le groupe en psychologie sociale, op. cit., p. 85.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Cf. N. VANBESELAERE, "The different effects of simple and crossed categorizations: a result of the category differentiation process or of differential category salience?", in *European Review of Social Psychology*, 1991, 2, pp. 247-278.

groupe minimal est un champ fondamentalement pluraliste et fluide, de type connexionniste<sup>79</sup>.

L'idée de base à l'œuvre dans le jugement de type stratégique qui découle du paradigme du groupe minimal est qu'il suffit de multiplier les catégorisations possibles d'une même situation pour atténuer les effets massifs d'une discrimination articulée à un seul axe de différenciation. Autrement dit, il faut diffuser la discrimination, l'empêcher d'être trop ramassée, concentrée sur un seul axe de catégorisation<sup>80</sup>. De surcroît, si certaines catégorisations se doublent, alors l'effet de discrimination est maximal : "Ainsi, la différenciation négative à l'endroit de l'exogroupe des immigrés arabes peut être accentuée, de la part du Français petit bourgeois, lorsque le Maghrébin est de surcroît membre de la classe prolétaire. Les études empiriques montrent clairement que la double catégorisation accentue le biais pro-endogroupe"81. Par contre un même individu peut être catégorisé de façon telle que ses diverses appartenances fonctionnent comme un stock suffisamment pluriel pour lui permettre d'échapper à toute fixation négative. Du point de vue d'une certaine catégorisation, il est en opposition maximale avec un autre individu. Mais il est toujours possible de trouver des points de catégorisations communes. Ce type de recommandation stratégique reproduit la situation vécue dans le cadre de l'expérimentation de Tajfel. Partant de la double idée que l'individu ne peut manguer de s'identifier à un groupe pour se valoriser et que se catégoriser, c'est ouvrir l'espace d'une discrimination, il s'agit de permettre aux individus d'atténuer cet effet de discrimination en multipliant les propositions de catégorisation. Entendons bien qu'il ne s'agit pas ici de procéder à un travail d'enrichissement des catégorisations, d'activer leur potentiel de transformation et d'élargissement. Il s'agit de multiplier les offres de différenciation afin que cette auto-valorisation soit plus également partagée. C'est dans ce même sens que certaines thèses de Durkheim sur la différenciation sociale ont pu être interprétées : "Si tout le monde "courait" après un petit nombre d'objectifs communs, alors la grande majorité des "coureurs" ne pourrait y trouver son compte. En revanche, si s'organisent des concurrences spécifiques, différenciées, alors chacun peut courir avec une chance de ne pas être trop mal classé. La différenciation sociale

\_

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Cf. L. BOLTANSKY et E. CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, pp. 468-469.

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Cf. J.-C. DESCHAMPS & W. DOISE, "Crossed category memberships in intergroup relations", in *Differentiation between Social Groups : studies in the social psychology of intergroup relations*, Londres, Academic Press, 1978, pp. 141-158.

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> R.Y. BOURHIS, A. GAGNON & L.C. MOISE, "Discrimination et relations intergroupes", op. cit., p. 197.

des fonctions est donc une manière de baisser le taux général de frustration, en multipliant les possibilités d'être reconnu socialement"82.

Le paradigme du groupe minimal participe en la radicalisant de cette idée que le processus de catégorisation des individus et groupes relève d'un arbitraire qui, simultanément, fait office de cause du processus de discrimination et fait office de solution possible au processus de discrimination. Dans les deux cas, la lutte contre la discrimination ne s'articule pas à un agir portant sur l'instauration de nouveaux modes de coopération et de coordination des groupes. Elle porte sur un travail de complexification et de croisement des catégorisations, étant entendu que l'hypothèse de départ consiste dans l'idée que l'appartenance est une phénomène d'auto-valorisation de soi par auto-catégorisation. Ce que le paradigme du groupe minimal met en évidence, c'est le fait que les individus ne s'affilient pas à un groupe ou ne ratifient pas une appartenance déjà vécue parce que ce groupe serait valorisant. Dans la théorie de l'identité sociale, ce n'est pas le biais pro-endogroupe qui génère la catégorisation, mais au contraire la catégorisation qui génère le biais pro-endogroupe en le requérant. Il ne s'agit donc pas ici de favoriser un groupe valorisant, mais bien au contraire de valoriser un groupe en le favorisant, ce groupe ne pouvant précisément pas être valorisé réellement par autre chose que par une discrimination. Si l'on reprend cette problématique à partir de l'espace sociologique du racisme à l'ère moderne tel qu'il est compris par Michel Wieviorka, le paradigme du groupe minimal ne modélise pas un racisme des identités en conflit, mais un racisme de l'identité contre la modernité, les deux autres formes de racisme étant le racisme universaliste et le racisme de la chute et de l'exclusion sociale<sup>83</sup>. Le racisme des identités en conflit surgit lorsque l'affirmation identitaire ou communautaire d'un groupe même très minoritaire entraîne l'exacerbation identitaire d'autres groupes, à commencer par le groupe dominant ou majoritaire. Dans cette perspective, ce sont des groupes déjà constitués qui sont amenés à négocier le poids de leur identité culturelle au sein d'un même espace sociétal dans lequel ils se trouvent factuellement. L'auto-catégorisation des membres de ce groupe est vécue comme une auto-catégorisation dont la pertinence est clairement articulée à la cohérence d'une certaine forme de vie qui préexiste à cette autocatégorisation même. Dans le cas du racisme de l'identité contre la modernité, il n'en va pas de même. Nous sommes alors en présence d'un groupe qui ne se vit comme groupe que par le fait même de son auto-catégorisation, les individus s'identifiant ainsi à un groupe censé, non pas d'abord leur donner de l'efficacité dans une lutte devenant commune, mais les sauver d'une perte de sens. Ce

-

<sup>&</sup>lt;sup>82</sup> B. LAHIRE, "Champ, hors-champ, contrechamp", in *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, sous la direction de B. Lahire, Paris, La découverte, 1999, p. 28.

<sup>83</sup> Cf. M. WIEVIORKA, Le racisme, une introduction, Paris, La découverte, 1998, pp. 38-52.

sentiment d'appartenance est nécessairement articulé à un favoritisme proendogroupe, ce favoritisme venant remplir de réalité un processus d'autocatégorisation abstrait. Le favoristisme pro-endogroupe fonctionne dans cette perspective comme une réinscription du groupe, ainsi produit par autocatégorisation abstraite, dans un espace d'interaction entre individus et entre groupes. Comme l'ont montré Etienne Balibar et Immanuel Wallerstein<sup>84</sup>, un certain type de nationalisme ne peut manquer de s'inscrire dans le concert des nations que soutenu de l'intérieur par une telle attitude de repli identitaire et raciste<sup>85</sup>.

Ce que le paradigme du groupe minimal modélise, c'est une appartenance purement abstraite et qui ne peut être remplie que par une tendance à la discrimination. Il ne peut donc être question d'affirmer que le résultat de cette expérimentation consiste à montrer que toute catégorisation génère un favoritisme pro-endogroupe. Ce qui est anticipé ici, c'est une situation où le sentiment d'appartenance a perdu toute inscription dans une *praxis* commune ou dans un certain art de vivre ensemble. C'est une appartenance de type représentationnel qui, faute d'être remplie par quelque perception et interaction, génère une tendance à la discrimination. Dans cette perspective, toute lutte contre la discrimination basée sur la recherche de nouvelles catégorisations, que ce soit à partir des recherches sur l'originalité sociale ou sur les catégorisations croisées, ne fait qu'activer ce type de discrimination en tentant de la combattre. Si le paradigme du groupe minimal peut générer dans certains milieux intellectuels une certaine fascination, c'est peut-être aussi parce qu'il éclaire comme en miroir un certain type d'interaction dans les milieux universitaires, où ce type de favoritisme pro-endogroupe est parfois fortement accentué. La lutte pour tel crédit ou tel pourcentage de personnel ne s'articule plus alors à un souci de générer des ressources au sein d'un certain projet négociable et coordonnable, mais au souci de donner un minimum de sens à une catégorisation abstraite et en perte de sens. Les groupes Klee et Kandinsky dans l'expérience de Tajfel sont des groupes fondamentalement abstraits. Le type de favoritisme proendogroupe généré dans cette expérience n'est pas un favoritisme qui se produit malgré le caractère arbitraire de la production des groupes, mais par ce caractère arbitraire, l'appartenance se réduisant ici au partage d'une caractéristique.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Cf. E. BALIBAR & I. WALLERSTEIN, *Race, Classe, Nation. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte, 1989.

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> Ce qui n'est pas le destin de tout nationalisme. Pour une compréhension post-conventionnelle du nationalisme, cf. M. MAESSCHALCK, "Fichte et la question nationale", in *Archives de philosophie*, n°59, 1996, pp. 355-380.

En ce sens, le champ social idéal anticipé par ce paradigme est un champ où serait favorisée la multiplication des possibilités de catégorisation, la discrimination tendant à devenir effective dès que les groupes se trouvent dans l'obligation de partager un espace symbolique. Dans le paradigme du groupe minimal, l'identité sociale discriminante est construite comme une identité désœuvrée, la question des appartenances ne s'articulant pas à une *praxis* dans un environnement matériel donné. Ce n'est que dans cette perspective que Turner peut affirmer que l'ethnocentrisme et la cohésion de groupe sont les deux faces d'une même pièce de monnaie<sup>86</sup>. Le paradigme du groupe minimal permet de mettre en évidence une discrimination qui n'est pas un effet du préjugé ou un passage à l'acte suite à un préjugé. Il n'est pas demandé aux élèves de porter un jugement de valeur sur l'autre groupe. On ne voit pas en quoi ce jugement consisterait dans le cadre d'une production arbitraire de deux groupes nommés vert et rouge. Dans cette situation, il est donc évident que la discrimination n'est pas fondée sur des préjugés et qu'elle n'est pas fondée non plus, au vu des résultats, sur la recherche d'un profit maximum : "L'enjeu de la compétition sociale pour un groupe favorisé c'est de maintenir l'écart avec le concurrent, non d'obtenir des gains maximaux"87. Une telle thèse implique pour être intelligible un certain type d'anticipation de la réalité sociale, que nous avons ici tenté de décrire. Ce n'est que dans la prise de conscience de cette anticipation que le paradigme du groupe minimal peut être mobilisable, dans la mesure précisément où il permet de saisir les enjeux d'un certain type d'autocompréhension d'une situation de discrimination. Dans cette perspective, le savoir produit par le psychosociologue permet de situer les enjeux d'une certaine interprétation de la situation discriminatoire. Ce qui est dès lors étudié par le psychosociologue, c'est chaque fois une certaine version de la discrimination.

-

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Cf. J.C. TURNER, "Social comparison and social identity: Some prospects for intergroup behavior", *op. cit.*, p. 62.

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> V. AZBISCHER & D. OBERLE, Le groupe en psychologie sociale, op. cit., p. 97.